



Gravity data compiled by the DOMINION OBSERVATORIES BRANCH.
 Map reproduced by the SURVEYS AND MAPPING BRANCH, DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES, 1968.
 Copies may be obtained from the Dominion Observatory, Ottawa.

Données gravimétriques dressées par les OBSERVATOIRES FÉDÉRAUX DU CANADA.
 Carte imprimée en 1968 par la DIRECTION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE, MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES.
 On peut obtenir des exemplaires de cette carte en s'adressant à l'Observatoire fédéral à Ottawa.

HEARST-COCHRANE
 ONTARIO

Bouguer anomalies (uncorrected for terrain) in tenths of milligals. —567 ●
 Contours of equal Bouguer anomalies at intervals of 5 milligals. —600—
 Control stations. ●

Anomalies de Bouguer (valeurs non corrigées en fonction du relief) en dixièmes de milligals. —567 ●
 Isoanomalies de Bouguer; équidistance 5 milligals. —600—
 Station de contrôle. ●

Observed gravity data are based on an adopted value of 980.6220 gals at the National Reference Pier at Ottawa. Theoretical gravity values are computed using the International Formula of 1930. Bouguer anomalies are calculated assuming a vertical gradient of gravity equal to 0.09406 mgals per ft. and a crustal density of 2.67 g/cm³.

Les données gravimétriques recueillies se fondent sur une valeur de 980.6220 gals adoptée pour le piler de référence national à Ottawa. Les valeurs théoriques de la gravité sont calculées d'après la formule internationale de 1930. On calcule les anomalies de Bouguer en supposant un gradient vertical de gravité égal à 0.09406 milligal au pied et une densité de la croûte égale à 2.67 g/cm³.

